



Montréal 



ÉCRIVAINNE ET ÉCRIVAIN EN RÉSIDENCE EN LIBRAIRIE

Présentation du programme

2022-2023

**Conseil des arts de Montréal
Association des libraires du Québec
Librairie La Maison des feuilles**

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) collabore avec l'Association des libraires du Québec (ALQ) pour offrir une résidence d'écrivain·e pour adultes en librairie et ce, à compter de l'hiver 2023.

1- OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

Il s'agit d'une résidence de création qui s'accompagne d'un projet de médiation culturelle¹. Grâce à la rémunération offerte et au contact de son lectorat, cette résidence a pour objectifs de :

1. Permettre à un·e écrivain·e professionnel·le, qui a publié au moins un (1) livre chez un éditeur reconnu et agréé, de poursuivre le développement d'un projet de création personnel.
2. Réaliser un projet de médiation culturelle qui soutiendra ce travail de création en prenant appui sur la rencontre avec le public et les gens de la communauté du quartier.
3. Familiariser le public qui fréquente la librairie hôte avec le processus de création littéraire de l'écrivain·e de même qu'avec toutes les dimensions plus prosaïques qui peuvent s'y rattacher;
4. Mettre un·e écrivain·e au service de la population;
5. Renforcer le rôle de passeur culturel que les libraires jouent dans leur communauté.

2- DESCRIPTION DE LA RÉSIDENCE

La résidence s'étale sur trois (3) mois, soit de mars à mai 2023. Cette période est apparue comme étant minimale aux instigateurs de ce projet pour que l'écrivain·e occupe adéquatement les lieux et s'en imprègne, pour qu'elle ou qu'il devienne en quelque sorte le «fantôme» de la librairie.

Le créateur ou la créatrice qui occupera cette résidence se rend disponible pour huit (8) heures par semaine dont certaines doivent être faites dans la librairie hôte. Si les activités de l'écrivain·e ou l'écrivain peuvent varier selon ses compétences et ses intérêts, elle ou il ne peut cependant pas se désister du projet de médiation culturelle qu'elle ou qu'il doit élaborer avec et dans sa communauté. C'est d'ailleurs principalement en fonction de la pertinence des projets qu'ils-elles soumettront que les candidates et les candidats seront évalués. Il s'agit donc d'une résidence d'artiste où l'écrivain·e peut s'inspirer de sa communauté, mais doit aussi lui redonner. De même, l'écrivain·e pourrait aussi travailler à des projets avec des artistes d'autres disciplines selon ses affinités et les budgets qui pourraient être mis à sa disponibilité.

Par ailleurs, l'écrivain·e pourra, toujours selon ses compétences, intérêts et habiletés, faire des lectures ou des rencontres englobant toutes les dimensions de son travail artistique, et ce, en s'adressant à différents publics. Pour ce faire, elle ou il pourra compter sur l'appui et l'expertise du personnel de la librairie et profiter des possibilités offertes par les animations déjà en place. Elle ou il pourrait aussi faire du «coaching», ou parrainage littéraire, si elle ou s'il en a envie, tout

¹ «Une véritable démocratisation culturelle ne passe donc plus seulement par l'enrichissement de l'offre culturelle, mais aussi par une action constante, ciblée et concertée sur la demande. Cette action porte un nom : la médiation culturelle. Passeur, accompagnateur, messenger, cet intermédiaire humain qu'est le médiateur culturel va vers les publics potentiels pour promouvoir, expliquer, voire faire adapter en retour les services culturels. Il permet aux personnes et aux groupes auxquels il s'adresse de mieux se reconnaître dans leurs institutions culturelles et de se les approprier, qu'il s'agisse de clientèles exclues ou simplement de citoyens déjà abondamment sollicités dans leur vie quotidienne. Il fait en sorte que chacun se sente partie prenante de l'expression culturelle et de la mémoire collective. » Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2005-2015. P. 20.

comme elle ou il pourrait remplir des activités d'écrivain·e en mettant sa plume directement au service de ses concitoyen·nes.

La résidence 2022-2023 se déroulera dans la librairie suivante : **Librairie La Maison des feuilles**, située au 235 rue Bélanger, à Montréal.

2.1 Thème proposé

2.1.1. Librairie La Maison des feuilles

La Librairie La Maison des feuilles propose « Montréal réenchantée », à l'image de la librairie et des lectures de l'équipe, qui cultive une curiosité pour les ovnis littéraires et possède un penchant marqué pour le réalisme magique. La librairie propose donc d'offrir à un·e écrivain·e l'espace pour rencontrer un lectorat enthousiaste très porté sur l'échange, mais aussi d'être son laboratoire d'expérimentation littéraire, un cabinet de curiosités dans lequel il ou elle pourra explorer sa créativité et son imaginaire, et œuvrer à la frontière de différents genres littéraires. À notre époque désenchantée, où la guerre et la pandémie saturent l'actualité, on a bien besoin de réenchantement.

3- AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

La subvention offerte à l'écrivain·e sera de 7 000 \$ en provenance du CAM. L'ALQ et la librairie hôte contribueront à la promotion de ce projet et fourniront le soutien logistique nécessaire. Un budget de 1 000 \$ sera aussi accordé, afin d'offrir des cachets à des invité·e·s, acheter du matériel ou autre.

4- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout·e écrivain·e pour adultes, incluant les bédéistes, qui souhaite soumettre sa candidature doit répondre aux exigences suivantes :

- être un·e écrivain·e professionnel·le, soit avoir publié au moins un livre (peu importe le genre, incluant la bande dessinée) chez un éditeur reconnu et agréé;
- résider sur l'Île de Montréal;
- ne pas avoir obtenu de résidences littéraires de ce programme au cours des trois (3) années précédentes.

5- ÉVALUATION DES DEMANDES

L'ALQ, en concertation avec le CAM et la librairie participante, procédera à une évaluation des demandes soumises selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- la ou les publication·s antérieure·s;
- la qualité artistique et didactique du projet de médiation culturelle présenté ainsi que sa pertinence en fonction du thème proposé;
- l'apport à la communauté et à la librairie;
- la capacité de l'écrivain·e de mener à terme son projet.

6- MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Toute écrivaine ou tout écrivain qui désire soumettre sa candidature doit faire parvenir :

- le formulaire d'inscription complété qui inclut : une courte présentation du projet créatif personnel en expliquant de quelle manière ce dernier sera nourri par l'expérience de médiation avec la communauté de quartier de la librairie ciblée;
- un curriculum vitae (incluant une courte biographie);
- (facultatif) d'autres documents pertinents : dossier de presse, principales réalisations en rapport avec le projet de médiation culturelle présenté, lettres d'appui, etc.

7- DATE DE DÉPÔT

La date limite d'inscription est le **dimanche 20 novembre 2022 avant 17 h 00**. Les candidat-e-s recevront une réponse au plus tard en décembre 2022.

8- OBLIGATION DE L'ÉCRIVAINNE OU DE L'ÉCRIVAIN

L'écrivaine ou l'écrivain qui aura occupé une résidence devra rédiger un rapport, type bilan, de son expérience. Le rapport devra rendre compte du projet de médiation à la librairie (démarche et résultats), de la participation de l'équipe de la librairie hôte ainsi que de l'apport de la résidence dans la démarche personnelle du créateur ou de la créatrice. Le dépôt du bilan est prévu d'ici le mois d'août 2023. De même, les responsables de ce projet lui demanderont également de collaborer à leur processus d'évaluation de l'expérience.

9- RENSEIGNEMENTS

Pour déposer un dossier de candidature ou pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Katherine Fafard
Directrice générale
Association des libraires du Québec
483, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1J8
(514) 526-3349 # 21
kfafard@alq.qc.ca